

Mémoire présenté à l'Office de Consultation Publique de
Montréal dans le cadre de la consultation sur

L'avenir du secteur Pierrefonds-Ouest

Vivre son quartier
Une vision d'aménagement paysagère

Mémoire présenté par
Luc Denis
Architecte, M.B.A

Avril 2017

Les parcs et les espaces verts constituent le cœur et les poumons de nos villes. Bien qu'en Amérique du Nord, la vision proposée pour les parcs à l'intérieur des développements résidentiels soient souvent confinés aux jeunes générations en étant composés par le traditionnel carré de sable et ses jeux pour enfants, il est toutefois intéressant de noter que la notion de parc, et plus largement celle du jardin public, est beaucoup plus riche dans l'histoire de l'aménagement de nos villes et que ces derniers peuvent en venir, s'ils font partie d'une vision d'ensemble, à former un véritable ensemble structurant à l'intérieur d'un développement urbain.

À l'intérieur du présent mémoire, nous aborderons cette notion de mise en réseau des parcs et la manière dont elle a influencé la conception du projet Cap-Nature depuis ses débuts en 2008. Également, nous verrons de quelle manière, en plus d'être des espaces récréatifs, les différents parcs du projet jouent un rôle technique à l'intérieur du projet de quartier que nous proposons. Finalement, nous verrons de quelle manière les différents parcs sont pensés afin d'avoir un rôle social à jouer tout en étant un élément important dans la création des différentes ambiances à l'échelle du quartier.

Un parc pour chaque usage et pour chaque public

Le parc de conservation.

Comme vous le savez, la planification du projet Cap-Nature s'applique à un territoire d'une superficie de 365 hectares, actuellement composé majoritairement de terres en friche, de milieux humides et de forêts. De ces 365 hectares, dès le début des premières phases de construction, une superficie de 180 sera cédée à la ville de manière à venir s'ajouter aux différents boisés et parcs déjà protégés dans l'Ouest de l'île de Montréal. Cette donation, en plus de constituer un écosystème autonome en soi pour la faune et la flore présente dans le secteur, viendra compléter la mise en réseau des différents grands parcs de l'Ouest de l'île afin de former le projet du corridor éco forestier de la rivière à l'Orme qui comprendra plus de 1 000 hectares, soit plus de 4 fois la superficie actuelle du Mont-Royal.



Projet de corridor éco forestier de la rivière à l'Orme

Source : Ville de Montréal

Ce parc, en plus de servir à la préservation de la vie sauvage, suite à son aménagement par la ville de Montréal dans son ensemble et par Canard illimité au niveau des différents milieux humides, servira de lieu de détente et d'interprétation pour l'ensemble des citoyens de l'agglomération de Montréal en constituant une représentation de différents écosystèmes qui composent le Sud-ouest du Québec.



Exemple d'aménagement tel qu'on en retrouve au parc nature de la pointe-aux-prairies
Source : <http://baliseqc.ca>

Ce grand parc de conservation s'inspirera d'autres réalisations similaires de la ville de Montréal, tel le parc-nature de la Pointe-aux-Praires, en venant ceinturer le projet résidentiel dans sa portion Sud et Ouest, et en étant conçu de manière à être accessible par tous les citoyens depuis le futur prolongement du boulevard Pierrefonds.

Les parcs municipaux

En parallèle à la construction des premières phases de construction, des terrains d'une superficie de 23 hectares seront donnés à l'arrondissement, en plus des 180 hectares déjà cédés, afin de réaliser des parcs à l'usage direct des nouveaux résidents. Parmi ces parcs, le principal, d'une superficie de plus de 3 hectares, s'adressera à l'ensemble des résidents de l'arrondissement, en le portant du même coup au rang de parc municipal. Ce parc comprendra entre autres, des surfaces de jeu engazonnées, des plans d'eau permanents ainsi qu'une promenade urbaine conduisant au noyau multifonctionnel, en plus d'abriter un pavillon à l'usage de la ville de Montréal.



Aménagement proposé pour le parc municipal du secteur Cap-Nature
Source : Cap-Nature.ca

Les parcs locaux

Suite au démarrage de chacune des phases du projet Cap-Nature, les citoyens verront se compléter le réseau de parcs avec l'apparition de parcs locaux à l'usage des résidents de chacun des secteurs. Ces parcs de plus petites dimensions, soit des superficies variant entre 1000 et 4000 mètres carrés, seront conçus de manière à répondre à des besoins quotidiens et diversifiés allant du traditionnel parc à jeu pour enfant aux des sentiers d'exercice pour adultes en passant par les parcs canins.



Aménagement type d'un parc pour chien (ville de St-Catherine-de-la-Jacques-Cartier)
Source : <http://www.courrierdeportneuf.com>

Avec ces différents types de parcs, nous cherchons à répondre aux différents besoins des citoyens, que ce soit à l'échelle de l'agglomération, en proposant un parc nature qui se veut un élément centralisateur dans le plan du quartier et qui attirera les gens de manière épisodique dans l'année, ou à l'échelle locale avec un parc municipal destiné à la population de l'arrondissement ou encore à l'échelle du quartier avec des parcs locaux de proximité qui favorisent la création d'un esprit communautaire à l'échelle du quartier, en favorisant un usage régulier de ces derniers.

La mise en réseau des parcs

Si les parcs ont évidemment un rôle d'espace récréatif dans la trame urbaine, plusieurs ont aussi un rôle technique. Le grand parc, avec ses espaces boisés et ses milieux humides, nécessite un apport en eau important afin de perdurer dans le temps. À cette fin, une mise en réseau des parcs est prévue par la remise en service des différentes noues qui composaient le paysage de Pierrefonds-Ouest. De la même manière, le grand parc municipal pour servir en partie d'espace de rétention en cas de grande pluie et de pluies centenaires.

Un réseau Nord-Sud

Le territoire à l'étude, tel que mentionné dans l'énoncé patrimonial de la ville de Montréal est jonché d'anciennes noues agricoles qui servaient à l'origine à marquer les limites de chacune des parcelles en plus de servir au drainage des terres agricoles. Dans l'objectif de mettre en valeur l'histoire du secteur par son patrimoine paysager, les promoteurs ont mis de l'avant l'idée de remettre en fonction les différentes noues en bordure des rues du projet Cap-Nature. Cette initiative, qui s'inscrit en conformité avec les objectifs de gestion des eaux pluviales en surface, tel que promu par le MDEVLCC, permettra de relier les différents parcs au niveau visuel en plus de venir assurer l'alimentation en eau des différents milieux humides et des boisés conservés. Ces noues qui parcourent le projet du Nord au Sud, occuperont une largeur d'un minimum de 6 mètres en bordure des rues, créant un ensemble aménagé qui caractérisera le domaine public du nouveau quartier par leur positionnement parallèle aux différentes infrastructures dédiées au transport actif tel le réseau de pistes cyclables.



Plan démontrant l'intégration des noues et des espaces verts au réseau de parcs à l'intérieur de la trame urbaine de la section Est du projet Cap-Nature.

Source : Cap-Nature

En plus de jouer un rôle technique au niveau du drainage pluvial et un rôle visuel au niveau de l'aménagement de l'emprise publique, l'aménagement des noues viendra s'inscrire en continuité à l'habitat de la petite faune présente dans le secteur. En étant composées de différentes espèces végétales, les noues serviront de corridor animalier entre les parcs afin d'offrir protection et nourriture à la faune lors de ses déplacements entre les différents espaces naturels du projet.

Un réseau Est-Ouest

Si les noues Nord-Sud servent à mettre les différents parcs locaux et municipaux en réseau avec le parc de conservation, la connexion des parcs d'Est en Ouest n'est pas pour autant oubliée. Le projet Cap-Nature étant le fruit de la coopération de 5 promoteurs, il est évident que certaines limites venaient scinder le projet original. De manière à briser cette limitation et à créer un ensemble cohérent, une promenade urbaine a été conçue dans le but de créer différentes ambiances et à effacer l'impression de passer à travers différents secteurs ou projets. Pour ce faire, en continuité avec la réflexion sur la gestion de l'eau et le développement éco-responsable, la décision a été prise de réaliser une promenade urbaine d'Est en Ouest qui serait suivie par des aménagements paysagers aquatiques, en continuité avec le ruisseau A.

Dans la première section du projet, nous proposons une vision très urbaine avec un canal artificiel construit qui créera une zone tampon naturelle entre le secteur commercial et le secteur résidentiel. Suite à cette première section, la promenade prendra une apparence plus organique à la rencontre du parc municipal avant de se transformer en lac. En contiguïté à ce lac, les résidents pourront se rassembler au pavillon de la ville qui s'occupera de la gestion du parc municipal en plus d'informer la population sur les différents aspects éco-responsables du quartier.



Vue aérienne de la première section du canal Est-Ouest dans le projet Cap-Nature
Source : Cap-Nature.ca



Vue d'ensemble de la seconde section du canal Est-Ouest dans le projet Cap-Nature et du pavillon de la ville de Montréal
Source : Cap-Nature.ca

Après avoir profité des différentes installations municipales autour du lac, les résidents pourront poursuivre leur parcours à travers les multiples sentiers qui longeront l'actuel ruisseau A qui les conduira dans un premier temps jusqu'à la première des trois écoles primaires avant de les mener jusqu'à l'entrée principale du parc de conservation, dans une ambiance plus naturelle, au milieu des hautes herbes.



Vue de la première des 3 écoles primaires que comportera le projet Cap-Nature
Source : Cap-Nature.ca

Vivre son quartier

Pour assurer la qualité du domaine public, où les parcs et espaces verts constituent des points cruciaux dans le développement de quartier éco-responsable, il est important de voir ces derniers comme un ensemble à l'échelle d'un quartier plutôt que de simples tâches vertes disséminées à l'intérieur d'une trame urbaine. Ceux-ci pouvant jouer un rôle important dans la manière de vivre au quotidien, il nous semble tout aussi important de les réfléchir à la manière d'un réseau à l'intérieur duquel les gens évoluent et vivent différentes expériences en fonction des périodes de l'année.

Comme vous avez été à même de le constater dans le présent mémoire, le projet Cap-Nature comprend plusieurs propositions d'aménagement novatrices au niveau de l'aménagement des parcs et du domaine public afin de rendre ces derniers structurant à l'intérieur de la planification du territoire de Pierrefonds-Ouest.

Bibliographie

Livres

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, 1986, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal – Architecture rurale, Montréal, Service de planification du territoire.

Sites Web

Réglementation

Ville de Montréal

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,85813661&_dad=portal&_schema=PORTAL

Arrondissement Pierrefonds-Roxboro

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8377,93579594&_dad=portal&_schema=PORTAL

PIIA

<http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=21886&typeDoc=1>

Patrimoine

Le grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal

<http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php>

Héritage Montréal

<http://www.heritagemontreal.org/>

OCPM

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P85/3.1_pierrefonds-ouest-document_dinformation.pdf